Formation professionnelle: correspondance des qualifications de formation professionnelle entre États membres (abrog. décision 85/368/CEE)

2007/0234(COD) - 20/05/2008 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 527 voix pour, 10 voix contre et 34 abstentions, une résolution législative qui approuve telle quelle, en 1ère lecture de la procédure de codécision, la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil abrogeant la décision 85/368/CEE du Conseil concernant la correspondance des qualifications de formation professionnelle entre États membres des Communautés européennes.

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. Jan **ANDERSSON** (PSE, SE) au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales.